



S'engager dans une démarche de qualification QUALIPROPRE c'est, pour une entreprise de propreté, la reconnaissance de sa capacité juridique, financière, technique et professionnelle à répondre aux exigences du marché.

Être qualifié QUALIPROPRE, c'est la garantie de :



Votre engagement dans une démarche de progrès permanent avec vos collaborateurs dans différents secteurs (qualité, formation, technique,

santé et sécurité au travail).



La reconnaissance de votre professionnalisme et de vos compétences.



L'instauration d'une relation de
confiance avec vos
partenaires et
clients.



Un gain de visibilité, par le biais de notre annuaire des qualifiés.

Marchés publics : la qualification qui fait la différence

« Les certificats de qualification professionnelle QUALIPROPRE ont pour objet de reconnaître les compétences et le professionnalisme d'un opérateur.

Aussi, dans le cadre des marchés publics, ces certificats sont au nombre des preuves pouvant être exigées par une personne publique pour s'assurer de la capacité d'un opérateur à réaliser les prestations sollicitées (article 3-12° de l'arrêté du 29 mars 2016 « fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics » - CE 25 mai 2018 département des Yvelines, req. n° 417869) »

La qualification, un atout pour vous distinguer de vos concurrents.



EXIGENCE

Accréditation par un tiers indépendant (COFRAC) pour garantir la transparence, l'impartialité et l'objectivité du système de qualification.

Commissions de qualification constituées d'instructeurs issus de la profession et des clients.

RÉACTIVITÉ

Commissions de qualification mensuelles. Délai moyen de 5 semaines pour obtenir une qualification.

Possibilité de constituer votre dossier 100% en ligne.

« Qualipropre nous a permis de structurer notre organisation, ce qui nous a aidés à développer de nouveaux business »

Entreprise qualifiée, 59 salariés, Hauts-de-France

ÉCOUTE

Une équipe d'experts pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions tout au long du processus.

TRANSPARENCE

Procédures et critères de qualifications disponibles sur notre site internet.

SOUPLESSE

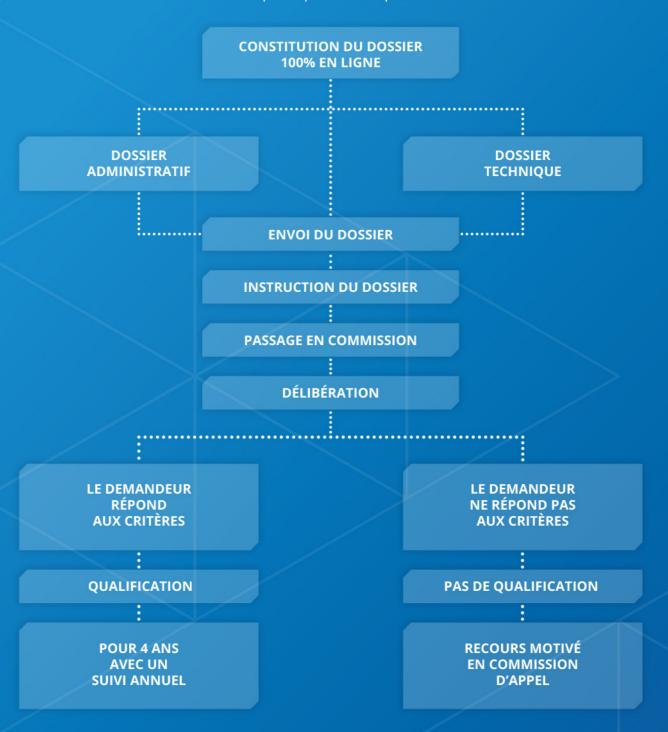
Tarifs adaptés selon la taille de l'entreprise.

- « Comme Qualipropre est accrédité par le COFRAC, cela donne une valeur et une réelle reconnaissance de notre qualification comme de notre entreprise » Entreprise qualifiée, 12 salariés, Bretagne
- « Je vois de plus en plus de cahiers des charges demandant une qualification professionnelle. Il est donc essentiel pour moi d'être qualifié »

Entreprise qualifiée, 40 salariés, Auvergne-Rhône-Alpes

La qualification QUALIPROPRE pas à pas

Tout au long des étapes, l'équipe QUALIPROPRE est là pour répondre à vos questions



« Gérant d'une petite entreprise de 5 personnes, j'ai constitué mon dossier en ligne sans difficulté et plutôt rapidement. L'instruction a été assez rapide et aujourd'hui, nous sommes ravis d'être qualifiés. »

Entreprise qualifiée, 5 salariés, Grand-Est

LES 29 QUALIFICATIONS QUALIPROPRE

101	Activités classées dans le nettoyage en milieu classique
10101	Entretien de locaux
10102	Moyens de transport
10103	Hôtellerie
10104	Locaux industriels hors process
10105	Nettoyage - Décontamination de Réseaux Aérauliques
10106	Investigation - Diagnostic de Réseaux Aérauliques
102	Activités classées dans le nettoyage en milieu contrôlé
10201	Environnement contrôlé
10202	Agroalimentaire Restauration traditionnelle et petit commerce
10203	Agroalimentaire Cuisine centrale, Ateliers dans la grande distribution
10204	Industrie agroalimentaire
10205	Agroalimentaire Atmosphère microbiologiquement maîtrisée
10206	Pharmaceutique et cosmétique Zones D-C, B, A (BPF).
10207	Santé et milieu médical Zones 1-2, 3, 4
10208	Nettoyage - Décontamination de réseaux aérauliques
10209	Investigation - Diagnostic de réseaux aérauliques
10205	investigation - Diagnostic de resedux deradiiques
103	Mise en œuvre de prestations de services associés
10301	Services rendus aux occupants
10302	Services de proximité - Activités de gestion - Préparation des salles & Accueil
10303	Services de proximité Activités de manutention - Déménagements internes
10304	Services de proximité Activités de classement - Destruction d'archives
10305	Services de proximité Activités de gestion des approvisionnements, Stockage, Mise en place des fournitures et consommables bureautique, Courrier, Courses
10306	Services aux bâtiments Maintenance de patrimoine immobilier de 1 ^{er} et 2 ^{eme} niveau (cf norme FD X 60 000) et opérations de maintenance ne nécessitant pas de procédures complexes et / ou des équipements portatifs d'utilisation complexe.
10307	Services aux bâtiments Gestion des DIB (Déchets Industriels Banals) : tri et conditionnement
10308	Services aux procédés Mise en propreté de process client : maintenance de niveau 1 des installations techniques (cf norme FD X 60 000)
10309	Services aux procédés Maintenance de niveau 2 des installations techniques (cf norme FD X 60 000)
10310	Services aux procédés Activités de prestations de services intégrés ou périphériques aux procédés (approvisionnement, manutention, logistique, gestion des stocks, tenue de magasin)
10311	Services aux procédés Gestion des DIS (Déchets Industriels Spéciaux) issus du process client : tri, collecte et conditionnement
10312	Mise en propreté et entretien d'espaces verts : tonte, taille de haies, ramassage de feuilles et arrosage

Qualifications hors champ d'accréditation COFRAC

Services aux Bâtiments Nettoyage et Décontamination de surfaces

201 Service aux particul	iers
--------------------------	------

contaminées par des moisissures

20101 Entretien de la maison

10313



QUALIPROPRE

1, rue Jean Jaurès 94800 Villejuif

Tél.: 01 49 60 77 28 qualipropre@qualipropre.org www.qualipropre.org